La Lettre des Alternatifs du Rhône

Supplément au Numéro 52 Novembre 2010 1 €

SUPPLEMENT SPECIAL SOLIDARITE PALESTINE

Nous vous proposons un supplément à la « Lettre des Alternatifs du Rhône », spécialement consacré à la Palestine, car l'actualité est fournie et plusieurs initiatives vont avoir lieu qui ne peuvent attendre le prochain numéro de Décembre.
En cette période où de nombreuses voix se font entendre dans les médias pour soutenir l'état d'Israël envers et contre tout, il est de notre devoir de manifester activement notre soutien au peuple palestinien en participant aux initiatives proposées :

26 Novembre 20h : Conférence Salle Rameau Lyon1°
PALESTINE : QUE FAIT L'EUROPE ?

27 Novembre : Lancement de la campagne : UN BATEAU FRANCAIS POUR GAZA

29 Novembre : Procès de 12 militants BDS à Mulhouse : Signer la pétition

3 Décembre 20h : Soirée-Rencontre proposée par l'UJFP à la Maison des Passages : JERUSALEM Main basse sur la ville

7 Décembre : Prise de position à l'occasion du match LYON-TEL AVIV : CARTON ROUGE CONTRE ISRAEL

Chacune de ces initiatives, est développée dans un des textes ou tracts joints.

PALESTINE : QUE FAIT L'EUROPE ?

Vendredi 26 novembre 2010 à 20 h 00

CONFERENCE / DEBAT AVEC DES EURODEPUTE(E)S

Malika BENARAB-ATTOU,

Alexandra THEIN (Allemagne), **Marisa MATIAS** (Portugal)

et

Majed BAMYA (Diplomate à la Délégation générale de la Palestine auprès de l'Union Européenne)

Avec maître **Gilles DEVERS** avocat à Lyon

Salle Rameau 29, Rue de la Martinière , 69001 Lyon

organisée par le collectif 69 Palestine

UN BATEAU POUR GAZA

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE « UN BATEAU FRANÇAIS POUR GAZA »

Le 26 octobre 2010

Ce matin, à l'Assemblée nationale, le collectif national d'associations pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens a donné le signal de départ de la campagne citoyenne d'un bateau pour Gaza.

Soutenu dans sa démarche par une soixantaine d'organisations, dont l'Anecr, le collectif a reçu le soutien de députés de diverses sensibilités (MH Amiable, **P. Braouezec, JP Candelier, JP Lecoq** du groupe GDR ; **François Loncle** du groupe socialiste ; **Etienne Pinte**, UMP ; **N. Mamère** des Verts).

Ce bateau est avant tout une campagne destinée à devenir très grand public, pour alerter l'opinion sur l'enfermement de Gaza, l'occupation de la Cisjordanie et interpeller fortement les autorités politiques de notre pays. Elle vise à exiger l'application pleine et entière du droit international.

Une première étape de cette campagne se déroulera le samedi 27 novembre prochain dans toute la France, pour protester contre le blocus qui continue d'être imposé à Gaza, même allégé, et l'occupation de la Palestine.

Une fois constitué, le bateau français muni de matériel de solidarité devrait rejoindre d'autres bateaux venus d'Europe et d'autres continents, pour arriver à Gaza en avril ou en mai.

Une telle opération, avec les ambitions affichées, est très coûteuses et la collecte publique est d'ores et déjà lancée. Les contributions des particuliers, des associations ou des collectivités locales peuvent être soit directement financières, soit en matériel.

Les dons peuvent être adressés au MRAP, à l'ordre de « MRAP-Un bateau pour Gaza France »
43 boulevard Magenta - 75010 Paris.

[Pour les lecteurs de la région, merci de faire connaître vos dons à : palestine69@orange.fr ou de nous transmettre vos chèques pour centralisation] NDLR

Le bateau partira d'un port français qui n'a pas encore été déterminé.

L'essentiel résidera dans notre capacité collective à mobiliser l'opinion, sensibiliser sur la situation à Gaza et sur la nécessité de pousser les autorités françaises et européennes à jouer pleinement leur rôle dans une solution politique au conflit et à la création d'un Etat palestinien viable, aux côtés d'Israël.

On sait à quel point, lorsque la société civile prend une affaire en mains, les choses peuvent évoluer rapidement !

Le collectif 69 Palestine s'engage dans la campagne un bateau français pour Gaza.

Voici l'appel lancé par la coalition contre Agrexco :

La Coalition contre Agrexo s'engage dans l'initiative : « Un bateau français pour Gaza » En pleine guerre criminelle contre Gaza, alors que de nombreux citoyens répondent à l'appel BDS palestinien, le Conseil Régional du Languedoc-Roussillon, choisit le port de Sète comme le lieu de débarquement pour toute l'Europe, des fruits, légumes et fleurs de l'entreprise d'état israélienne Agrexco/Carmel.

Cette décision a provoqué un soulèvement citoyen sans précédent en France et en Europe. La Coalition contre Agrexco France, lancée le 23 mai 2009 compte aujourd'hui 100 organisations signataires de l'Appel contre la venue d'Agrexco à Sète et ailleurs. L'Italie et la Suisse ont créé leur Coalition contre Agrexco et los pais Valencia d'Espagne sont en train de créer la leur. Une coordination européenne est en place. La Coalition contre Agrexco a soutenu la précédente initiative d'un « bateau pour Gaza » qui devait faire escale dans le port de Sète. Aujourd'hui elle se réjouit de l'initiative pour « Un bateau français pour Gaza » prise par le collectif National (CNPJDPI). Elle s'y associe pleinement en relation avec le Collectif National et contribuera activement à organiser l'escale de Sète du « Bateau français pour Gaza » en vue de rejoindre la seconde Flottille de la Liberté qui naviguera vers Gaza afin de :

- Dénoncer et briser le siège israélien contre Gaza
- Promouvoir et faire respecter le droit international
- Répondre à la crise humanitaire que subissent un million et demi de Palestiniens de Gaza.

Comme en Cisjordanie occupée, dans les colonies de la Vallée du Jourdain, Agrexco profite cyniquement du blocus de Gaza pour imposer des prix misérables aux

paysans palestiniens qui sont contraints de lui vendre fleurs et fraises pour survivre. Au mépris des considérations écologiques, environnementales et du commerce éthique, ces produits issus d'une exploitation illégale des territoires occupés et des paysans palestiniens, vendus à des prix de « dumping », sont une menace directe pour les paysans de la région et de toute l'Europe. La Coalition contre Agrexco envisage plusieurs modalités d'information, de mobilisations et d'actions spécifiques « Bateau » qui seront combinées aux autres actions en cours et à venir contre Agrexco et vous appelle d'ores et déjà à collecter des fonds pour le « Bateau ».

Appel bateau français pour Gaza

Chèques libellés à : CIMADE Nîmes Banque Postale, : N° : 7389-64 L Marseille Envoyer les chèques : CIMADE Nîmes, 12 rue Hugues Capet, la Placette, 30000 Nîmes. Un reçu pour déduction d'impôts (66% de la somme versée) sera envoyé aux donateurs. 20 juillet 2010

CARTON ROUGE CONTRE ISRAËL !

MATCH de FOOTBALL : OLYMPIQUE LYONNAIS / HAPOEL TEL AVIV

Mardi 7 décembre 2010 à LYON

CARTON ROUGE CONTRE ISRAEL !

Alors que 1, 5 million de Palestiniens de Gaza souffrent toujours d'un blocus illégal et inhumain imposé par Israël depuis 2007, au mépris du Droit International et des Conventions de Genève ;

Alors que le rapport Goldstone pour l'ONU qualifie de crimes de guerre, voire de crimes contre l'Humanité les bombardements des populations civiles de Gaza en décembre 2008 - janvier 2009 qui ont tué 1 400 Palestiniens dont plus de 400 enfants et fait près de 5 500 blessés ;

Alors que la colonisation se poursuit en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, que les Palestiniens vivant en Israël sont soumis à un régime d'apartheid au mépris de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ;

Alors que l'UEFA (Union des Associations Européennes de Football) affirme dans ses Statuts vouloir :

… Promouvoir le football en Europe dans un esprit de paix, de compréhension et de « fair-play », sans aucune discrimination fondée sur la politique, le sexe, la religion, la race ou sur toute autre raison …

Nous, citoyens épris de justice et de sentiment de solidarité ne pouvons accepter la venue du club de Tel Aviv, comme si de rien n'était !

D'autant que l'UEFA vient d'intervenir pour condamner des restrictions israéliennes imposées au football palestinien visant à l'isoler tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Palestine.

Pour mémoire, rappelons qu'Israël bloque toujours dans ses ports l'aide en équipement que l'UEFA avait octroyée en juillet 2009 aux sportifs palestiniens ! Le Président Platini a déclaré : *« Nous les avons acceptés (les Israéliens) en Europe et leur avons garanti les conditions d'adhésion ; ils doivent respecter le message des lois et réglementations sportives internationales, faute de quoi leur présence en Europe n'aura pas lieu d'être »* (L'Expression le 25 septembre 2010)

C'est pourquoi nous demandons à l'UEFA d'exclure ISRAEL de ses instances en accord avec ses Statuts.

Pétition initiée par le COLLECTIF 69 DE SOUTIEN AU PEUPLE PALESTINIEN

Signez la pétition :

http://www.ipetitions.com/petition/cartonrougecontreisrael/

CAMPAGNE BDS : BOYCOTT, DESINVESTISSEMENT, SANCTIONS

DOUZE MILITANTS DU COLLECTIF BOYCOTT 68 DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE MULHOUSE LE 29 NOVEMBRE

COMMUNIQUE - PETITION EN LIGNE

Cinq militants étaient convoqués le 13 septembre devant le tribunal correctionnel de Mulhouse, accusés de provocation « à la discrimination, à la haine ou à la violence ». Il leur était reproché d'avoir, par tract, appelé au boycott des produits exportés par Israël et d'avoir porté des tee-shirts comportant l'inscription « Palestine vivra, Boycott Israël », le 26 septembre 2009 à l'hypermarché Carrefour d'Illzach.

Le procès, a été reporté au 29 novembre 2010 à la demande des parties civiles. Mais Carrefour a déposé plainte pour une action identique le 22 mai 2010 et le procureur a décidé de poursuivre 9 militants, dont deux étaient déjà concernés par l'action du 26 septembre.

Nous serons donc 12 prévenus à comparaître le 29 novembre.

Nos actions de boycott s'inscrivent dans le cadre de la Campagne BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions), une initiative non-violente lancée par 170 organisations palestiniennes et soutenue par de nombreuses organisations à travers le monde y

compris en Israël. Cette campagne vise à faire appliquer le droit international et, en particulier, le droit à l'autodétermination du peuple palestinien et la fin de son agression permanente par la colonisation.

Les militants du collectif Boycott 68 mènent les actions de BDS parce que les Institutions internationales et les Etats ne prennent aucune mesure pour faire respecter les droits fondamentaux des Palestiniens.

Ce procès est politique. Il a été demandé au gouvernement français par des organisations soutenant la politique illégale, agressive et violente d'Etat d'Israël. L'accusation de racisme et d'antisémitisme est choquante parce qu'elle veut étouffer notre liberté d'expression. Elle est choquante parce qu'elle cherche à pénaliser l'indignation citoyenne et à faire taire les militants d'une cause juste.

Les militants inculpés de la cause palestinienne demandent à tous les citoyens de les soutenir en participant massivement à la campagne BDS et en exprimant leur indignation face aux procédés d'intimidation entrepris par les inconditionnels de la politique criminelle d'Israël.

Nous vous invitons au grand meeting de soutien à la campagne BDS et aux inculpés, le 26 novembre à 20H00 au grand amphithéâtre du campus de la Fonderie. Nous vous appelons en particulier à participer au vaste rassemblement solidaire le 29 novembre à 8H00 devant le Tribunal de Grande Instance de Mulhouse, 21 avenue Robert Schuman.

Dès aujourd'hui vous pouvez signer la pétition en ligne **Moi aussi je boycotte !** :
voir le Site http://palestine68.canalblog.com

D'autres évènements seront annoncées (conférence de presse, actions de la campagne BDS...).

Les 12 militants du Collectif Boycott 68

@ mèl : collectif_boycott68@yahoo.fr

Consultez le site national des Alternatifs :
www.alternatifs.org

Rouge et Vert, bimensuel des Alternatifs
Abonnement : 50€ à l'ordre de Rouge et Vert
A adresser à : Les Alternatifs, 40 rue de Malte 75011 Paris

LA LETTRE DES ALTERNATIFS du Rhône

ABONNEZ-VOUS ! Bulletin à retourner à l'adresse en en-tête

NOM, Prénom :
……

Adresse :
……
……
……..

Adresse électronique :
……..

Je souhaite m'abonner à la Lettre des Alternatifs du Rhône
(joindre un chèque de 5€ à l'ordre : « Les Alternatifs Rhône »)

D'autre part, si vous souhaitez d'autres informations ou contacts, merci d'avance de cocher les cases correspondantes :

□ **Je souhaite être tenu au courant (par courrier) des principales activités des Alternatifs du Rhône et recevoir les invitations aux réunions mensuelles**

□ **Je souhaite être informé par la liste d'info électronique des Alternatifs du Rhône.**

□ **Je souhaite adhérer ou prendre contact avec Les Alternatifs du Rhône.**

LA LETTRE DES ALTERNATIFS du Rhône
ISSN 1289 – 0189
Les Alternatifs, maison des passages 44 rue St Georges, 69005 LYON
mél : 69@alternatifs.org